

possédaient une qualité supérieure à celles qu'il avait vues dans sa propre Province; tant il est vrai de dire que c'est au contact d'hommes pratiques en agriculture, et de gens instruits qui savent se rendre compte de tout, qu'on trouve toujours occasion d'en apprendre sur cette science dont le fond est toujours inépuisable et qui nous fait apercevoir des richesses là où nous ne croyons y voir qu'un pur accident.

Parmi les bêtes à cornes, M. Weld en a remarqué qui avaient une grande ressemblance avec les *Jerseys* et qui pourraient être vendues pour des animaux de cette race dont on vante tant les qualités laitières. Dans d'autres endroits il a remarqué des bêtes à cornes qui avaient entièrement la forme et la couleur qui distinguent la race *Holstein*.

Dans un avenir prochain, qui sait si Chicoutimi et le Saguenay ne pourront pas offrir sur les marchés étrangers des animaux supérieurs de race, dont on apprécie tant les qualités dans d'autres pays, et qui se trouvent actuellement dans cette localité, sans même qu'on y attache beaucoup d'importance? Il ne tient qu'à vous, cultivateurs de Chicoutimi et du Saguenay, d'ouvrir la marche à cette exploitation si payante de l'élevage des animaux, puisque vous en avez les moyens. M. Weld nous dit que parmi vos bêtes à cornes il a remarqué des *Jerseys* dont on vante tant les qualités laitières, et des *Holsteins* que l'on considère être la meilleure race pour la fabrication du beurre en même temps qu'elle est très avantageuse pour l'engraissement, pour la viande. A vous, de les conserver dans toute leur pureté et même de les perfectionner davantage par de bons soins et une abondante nourriture, de même qu'en faisant un choix judicieux des veaux qui en proviennent, et que vous destinez à l'élevage. Si vous acquérez la réputation d'avoir de tels animaux sur vos fermes, on ira là les acheter plutôt que de les faire venir d'Europe à des prix fabuleux.

Pendant cette dissertation agronomique toujours courte entre gens qui croient jamais n'en savoir assez en fait d'agriculture, le vapeur avait déjà parcouru une longue distance jusqu'à ce que nous voyons tous les excursionnistes se rendre sur le devant du vapeur, en disant: nous arrivons au *tableau*. C'est un énorme rocher qui, sur une hauteur de plusieurs cents pieds, montre une surface verticale, absolument nue et polie, qui lui donne l'apparence d'un véritable tableau et d'où lui est venu le nom qu'il porte. Le vapeur suit de près ces caps et rochers escarpés dans les interstices desquels quelques épinettes et bouleaux ont trouvé assez de sol végétal pour prendre racine. Nous suivons la base des falaises qui forment le rivage du côté nord du Saguenay, formé par une chaîne continue de rochers arides; puis nous arrivons au cap appelé "La Trinité," en raison de trois coupes diminutives. Il a au moins dix-huit cents pieds de haut et son sommet déborde de beaucoup sa base. On ne peut passer sous son dôme, sans penser combien est petit l'homme comparé à ces masses dont l'équilibre tient à un pouvoir qui réveille sensiblement l'idée de la divinité!

En passant si près de cette chaîne de rochers arides et d'une aussi grande élévation, nous ne pouvons nous défendre de la crainte du danger constant qu'ils ins-

pirent, même lorsque le calme règne. Nous devons féliciter M. Robitaille sur la belle et religieuse idée qu'il a eu d'élever sur ce cap géant le signe de la Rédemption, et plus bas, sur la troisième coupe, une statue de l'Immaculée Conception que tous les voyageurs invoquent avec la plus grande ferveur en passant vers ce lieu.

On a constaté depuis que ces deux monuments religieux ont été érigés sur ces hauteurs, que tous les voyageurs, protestants comme catholiques, se font un devoir de leur offrir un tribut d'hommage et de reconnaissance: les protestants par un profond recueillement, et les catholiques par une fervente prière à Marie Immaculée. Vraiment, il n'y a pas un seul d'entre nous qui ne se soit pas senti ému lorsque, au milieu d'un silence profond, le chant du cantique "Nous vous invoquons tous, etc." s'est fait entendre et dont l'écho se reportait au loin. Nous étions alors voisin d'un ministre protestant, M. Dewart, et sur son visage nous pouvions voir qu'il ressentait une bien vive émotion à l'égard de cette manifestation de foi de la part des catholiques. C'est peut-être cette émotion dont il n'a pu se défendre qui lui a fait dire, dans son compte rendu de l'excursion, que les catholiques étaient d'une foi admirable dans leurs actes religieux, et d'un attachement profond à leur évêque et à tous les membres du clergé, quand il s'agit d'opérer des œuvres de bien.

A peu de distance de là, nous arrivons au cap "Eternité," d'une hauteur de plus de 1800 pieds. Il nous semble que le vapeur va presque toucher ce formidable géant; mais il n'en est rien, car les meilleurs tireurs, les bras les plus musculeux d'entre les excursionnistes, essaient de lancer des pierres sur ce cap, mais elles sont loin de l'atteindre, et plus d'un pari se serait engagé à ce sujet, sans pouvoir même l'effleurier. Rien de plus beau que l'effet de l'écho, dans le voisinage de ces formidables rochers. Le sifflet du bateau à vapeur a retenti à plusieurs reprises, et à chaque fois l'écho résonnait de vallées en vallées et de ravines en ravines durant l'espace de plusieurs secondes.

Malgré la jouissance que nous éprouvions à admirer ces magnifiques scènes, la noirceur nous empêche de voir plus loin, et nous devons passer le reste de la soirée par des amusements de salon: musique, chants et un procès en règle, où rien ne manquait, depuis le juge, les jurés, jusqu'à l'huissier. Inutile de dire que ce procès, où le coupable n'avait pas à craindre un plaidoyer ennuyeux ni un châtement bien rigoureux, fut une longue suite de farces qui nous ont fait trouver le temps bien court.

Nous arrivons à la Rivière du Loup à une heure après minuit, puis de là nous nous rendons à Cacouna, à l'Hôtel Saint-Lauront. Là n'a pas été la partie la plus gaie de notre excursion, car quoique nous arrivions à cet hôtel à une heure aussi avancée de la nuit, nous avons attendu près de deux heures avant qu'on ait pu nous indiquer la chambre que nous devions prendre.

Le lendemain matin, vendredi le 11, immédiatement avant notre départ pour Fraserville, M. le Notaire J. B. Beaulieu nous présenta une magnifique adresse au nom de la municipalité de la paroisse de